



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*entre Nature et Histoire*

N° 131

Février 2023

# L'Actu



**Génial ! Mon école est partie  
à la neige avec les CM2**

Le terrain de foot plébiscité p. 2

1<sup>er</sup> troc plantes p. 4

Retour en images p. 6

Le billet du PLU par Henri Poirier p. 2

Quelles autorisations pour quels travaux ? p. 5

Le guide de la ville est arrivé p. 8

## Le mot du Maire



**Finances locales, faire plus avec moins : la quadrature du cercle**

Choc énergétique, inflation galopante... chacun les subit et les affronte comme il peut, à Asnières-sur-Oise comme partout.

Les collectivités locales, elles aussi, sont touchées de plein fouet. Dans notre commune, les charges d'énergies et fluides (eau, gaz, électricité, carburants, etc.) ont augmenté de 30 %, impactant considérablement notre exercice 2022.

À l'instar de toutes les villes de France, il nous appartient d'anticiper dans notre budget 2023 une dégradation prévisible de notre capacité d'autofinancement. Celle-ci risque en effet d'être impactée par l'augmentation constante des prix de l'alimentation pour la cantine scolaire, des fournitures d'entretien et de bureau, des contrats de maintenance et par nos futurs chantiers. Cependant, nous devons faire face. Comment ? En continuant de gérer les deniers publics avec encore plus

d'acuité, en conciliant l'équilibre de nos finances avec le respect de nos engagements, en restant confiant en nos capacités à nous projeter dans l'avenir.

La majorité municipale s'efforce de tenir le cap du programme pour lequel elle a été élue. La bonne santé de nos finances nous le permet. Elle est aussi la conséquence d'une bonne gestion antérieure conjuguant pragmatisme et détermination.

Ainsi en 2023, nos dépenses d'équipement va se poursuivre dans le cadre du PPI (Plan pluriannuel d'investissement) : aménagement de la zone sud Delacoste, construction de la cantine scolaire de Baillon, extension de la maison de la SAB. En parallèle, seront menées les études de maîtrise d'œuvre du futur city park et des cours Oasis dans l'école Blanche de Castille.

Les Asniérois peuvent donc être rassurés : malgré ce contexte difficile et anxiogène, nous continuons d'aller de l'avant parce que nous avons su préserver les moyens de nos ambitions. Servir l'intérêt général, défendre les services publics de proximité, telle est notre constante priorité, pour et au nom des Asniérois !

## Un terrain de sport quatre saisons plébiscité

Le projet de création d'un terrain de foot quatre saisons et de couloirs d'athlétisme a été accueilli avec enthousiasme par les directeurs des écoles de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise, par le principal du collège de Viarmes ainsi que par les professeurs de sport concernés.

Cosignataires d'un courrier adressé mi-janvier à M. Therry, président du Sivom, ils sont revenus sur l'importance d'offrir aux jeunes et aux associations sportives de nos communes des infrastructures qui faisaient défaut sur le territoire.

Au contraire d'une pelouse classique qui impose maintenance et fermeture récurrente du terrain, ce nouveau stade quatre saisons et polyvalent permettra aux équipes officielles de se maintenir compétitives toute l'année. Cela grâce à un entraînement et une pratique sans interruption saisonnière.

Les cosignataires soulignent également que ce choix, décidé par les élus, permet non seulement de garder nos jeunes dans nos communes mais aussi de diversifier les activités sportives à Asnières-sur-Oise ainsi qu'aux alentours.

## Le billet d'Henri Poirier en charge de l'élaboration de notre PLU (Plan local d'urbanisme)

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) maintenant finalisé, nous abordons la rédaction des OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) et du règlement d'urbanisme.

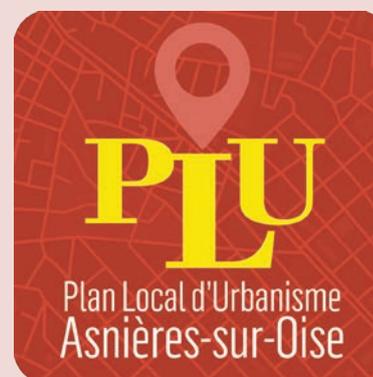
Nous nous efforcerons de faciliter la lecture et la compréhension des diverses règles en illustrant par des dessins, graphiques et photos ; « *un petit croquis vaut mieux qu'un long discours* ».

Nous proposerons d'ouvrir la palette des couleurs en essayant d'utiliser que des tons doux et pastels. La couleur

blanche, interdite par le PLU (Plan local d'urbanisme) actuel et pourtant très présente aujourd'hui dans les menuiseries, pourrait trouver sa place avec une version mate ou légèrement grisée.

Il est rappelé que les clôtures, ravalements et divisions d'unités foncières sont soumises à déclaration par décision du Conseil municipal.

Certains secteurs de la commune restent sous l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Un avis ABF peut compléter les règles architecturales du PLU sans les contredire.



La lettre d'information du PLU n° 2, résumant les travaux effectués sur cette révision, sera distribuée prochainement dans les boîtes aux lettres.

## Campagne thermographique : la commune vous accompagne

Les habitants qui ont fait la demande en fin d'année dernière d'un bilan thermographique de leur maison seront informés d'ici quelques semaines par courrier du jour de passage de la société.

En effet, la prise de vue ne peut se faire qu'à certaines conditions, comme une différence de 15 °C entre l'intérieur et l'extérieur. Et jusqu'à présent la météo ne s'y prêtait pas !

Pour rappel, cette campagne a été proposée gratuitement aux Asniérois, financée par la commune à hauteur de 70 % et par la C3PF à hauteur de 30 %.



## Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans L'Actu de janvier, j'étais sur scène avec Monsieur le Maire, pendant son discours des vœux en page 7.

Et pour ce numéro, saurez-vous me trouver ? À vous de jouer !



## Hommages

Sa gentillesse, sa bienveillance, sa discrétion ne laissaient personne indifférent.



Micheline Banwarth attirait la sympathie et beaucoup

de personnes l'appréciaient. Notre doyenne s'est éteinte paisiblement le 7 janvier dans sa 99<sup>e</sup> année.



Nous avons appris le décès de Jacques Dubat le 6 janvier dernier dans sa 87<sup>e</sup> année.



C'était un homme travailleur et courageux qui, il y a encore quelques années, ne manquait jamais une commémoration comme porte-drapeau aux monuments aux morts d'Asnières-sur-Oise.



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Claudine Lemire, le 8 janvier dernier.



Femme de caractère, elle

fera l'école pendant 32 ans à plus d'un millier d'élèves, sur trois générations dans notre école, toujours animée par cette envie de transmettre les bases du savoir. Elle participera activement à la vie de la commune par le biais de la toute première association de parents d'élèves et au sein du CCAS.

Nos pensées vont vers les défunts et leur famille à qui nous adressons nos sincères condoléances.

## Bienvenue à...

Nouveau responsable des Services techniques, Nicolas Guilbert a désormais la charge de la coordination et de la planification du travail des sept agents municipaux, de la gestion du parc matériel et de véhicules ainsi que des relations entre les élus et les entreprises intervenant sur la commune. Titulaire de la fonction publique territoriale, il occupait auparavant un poste similaire dans une commune voisine à Bernes-sur-Oise.

Nicolas a bien d'autres cordes à son arc. Entre autres, passionné d'arts martiaux, il est 5<sup>e</sup> dan d'Aikitaï Jutsu et professeur-fondateur du Bushikaido. Efficacité, rigueur et ouverture d'esprit... autant de valeurs héritées de cette pratique.



## Des permanences à votre service

- Architecte des bâtiments de France (ABF): mercredi 1<sup>er</sup> mars, de 9 h 30 à 12 h 30, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au: 01 34 09 26 26.

- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement): lundi 20 mars, de 14 h à 17 h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au: 01 73 24 45 18.

## Troc plantes : rien ne se vend, tout s'échange

Autour du verger organise un troc plantes et graines le 12 mars au verger communal.

**1<sup>er</sup> Troc Plantes et Graines**

On apporte plants, bulbes, graines.  
On choisit parmi les exposants.  
On échange, on partage, on emporte  
**Rien ne se vend, tout s'échange**

**DIMANCHE 12 MARS 2023**  
A PARTIR DE 9 H. 30

Rendez-vous au Verger communal  
rue Edouard-Picard, Asnières-sur-Oise  
Renseignements gilles.demelin@gmail.com

## Oh, les belles anciennes !

L'Amicale des mécaniques anciennes d'Asnières-sur-Oise organise une réunion informelle dans la matinée du dimanche 19 mars sur le parking du Carrefour Market de Viarmes.

Cette réunion est ouverte à toutes les mécaniques anciennes, véhicules de sport de prestige.

Plus d'infos : 06 26 19 36 64.

**AUTOS & MOTOS ANCIENNES**

RENDEZ-VOUS DE L'AMA  
AUTOUR D'UN CAFE

**MARS 19 2023**

DE 9H A 12H | DIMANCHE  
18 AVENUE DE ROYAUMONT  
95270 VIARMES  
(PARKING CARREFOUR MARKET)

ORGANISATION  
AMICALE DES MECANIKES ANCIENNES D'ASNIERES SUR OISE  
20 RUE D'AYAL 95400  
95270 ASNIERES SUR OISE  
TEL: 06 26 19 36 64  
AMA.ASNIERES95270@GMAIL.COM  
FACEBOOK: AMA-AMICALE-DES-MECANIKES-ANCIENNES

## Familles, on vous aime !

### Un nouveau lieu d'accueil enfants-parents

Favoriser la rencontre et les échanges entre parents, contribuer à l'éveil et à l'épanouissement de l'enfant, autant d'actions qui participent au mieux vivre ensemble cher à notre équipe municipale. En ce sens, est proposée une nouvelle offre de service gratuite et sans inscription : le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents).

Réservé aux familles asniéroises et aux habitants de notre communauté de communes (C3PF), le LAEP est un espace itinérant accueillant les enfants de la naissance à leur scolarisation, leurs familles et les futurs parents. Des professionnels formés à l'écoute et à l'animation les y attendent dans des conditions optimales et sécurisées.

Deux lieux ouverts :

- Luzarches, tous les mercredis matin,
- Maffliers, tous les vendredis matin.

Pour en savoir plus : 06 70 14 59 70.

## Abonnez-vous au magazine Soyons Parc

Avec le lancement de la nouvelle formule de son magazine, le Parc naturel régional Oise - Pays de France a fait le choix d'une distribution en boîte aux lettres uniquement aux intéressés.

Vous souhaitez toujours recevoir le ma-

gazine chez vous gratuitement ? Alors, abonnez-vous par mail à [contact@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:contact@parc-oise-paysdefrance.fr) ou par téléphone au 03 44 63 65 65 ou en scannant le code QR ci-dessous.

**Soyons Parc naturel régional**

n°43  
déc. 2022 / mars 2023

La nuit, c'est la vie !



## Collecte de sang

Le prochain don de sang se déroulera le mercredi 1<sup>er</sup> mars en salle Saint-Louis à Viarmes de 14 h 30 à 19 h 30.

L'Établissement français du sang remercie les 94 donateurs, dont 10 nouveaux, lors de la collecte du 28 décembre.

**DON DE SANG**

Collecte sur RDV  
[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

**VIARMES**

**le mercredi 1<sup>er</sup> mars de 14h30 à 19h30**

**SALLE SAINT LOUIS**  
ALLEE DE SULLY

Don de sang possible avant et après l'injection de vaccin contre la COVID-19 sans délai d'ajournement. Se munir d'une pièce d'identité. Il est recommandé de ne pas être à jeun.

# Quelles autorisations pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable  
PC : Permis de Construire

## TOIT

- Tuiles (réfection de toiture) : DP  
Auvent, préau
- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité mais respect du PLU
  - < 20 m<sup>2</sup> : DP
  - > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
  - < 20 m<sup>2</sup> : DP

## TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

## PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

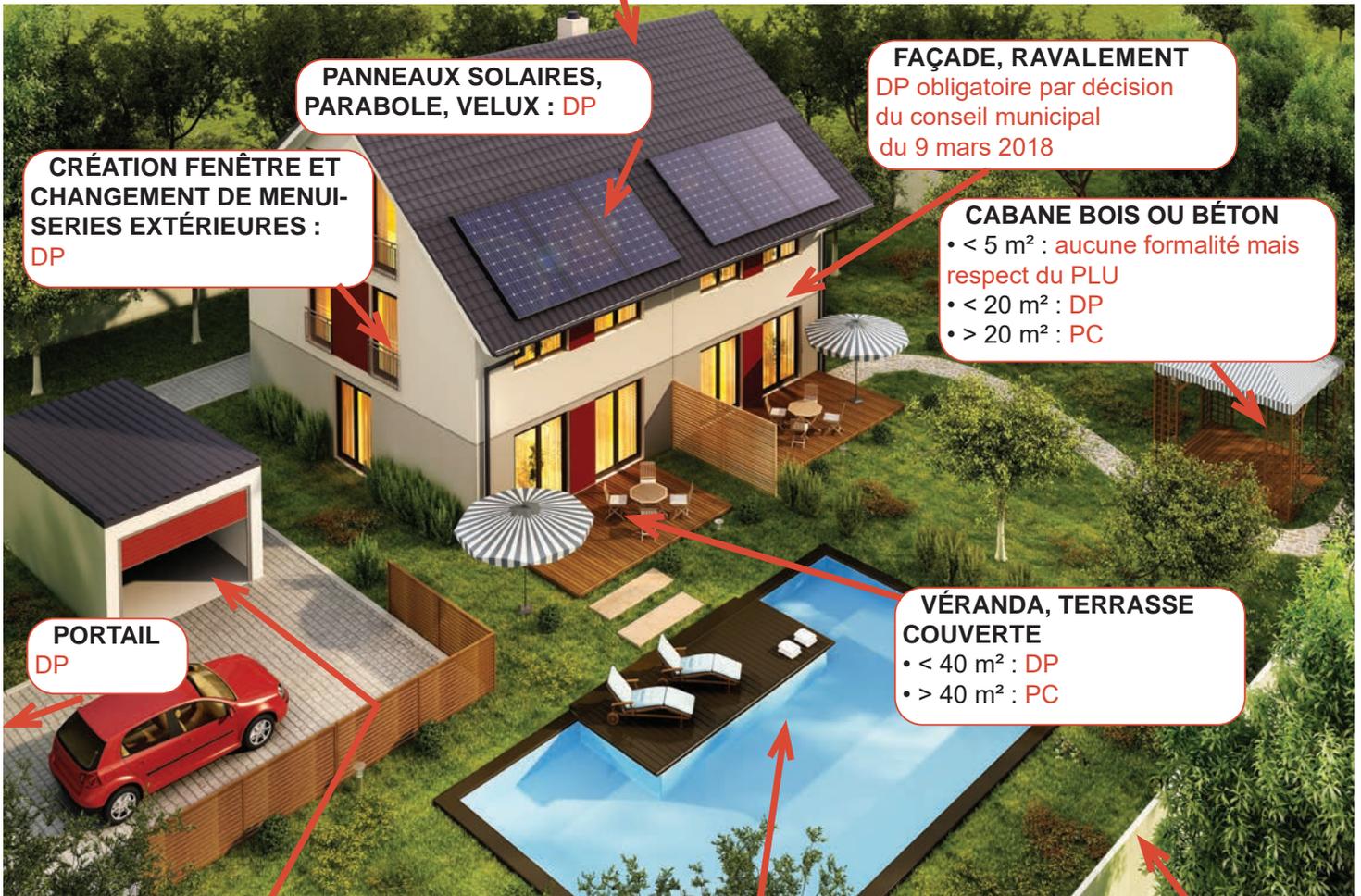
## FAÇADE, RAVALEMENT

DP obligatoire par décision du conseil municipal du 9 mars 2018

## CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

## CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité mais respect du PLU
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC



## PORTAIL DP

## VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

- < 40 m<sup>2</sup> : DP
- > 40 m<sup>2</sup> : PC

## GARAGE

- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

## PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique >20 m<sup>2</sup> : PC

## MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP obligatoire par décision du conseil municipal du 9 mars 2018

## DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup>, il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Galette des rois par Co-Éducation Baillon le dimanche 15 janvier



Atelier zéro déchet le 14 janvier



Vos élus à votre rencontre le 15 janvier place de l'Église



Départ pour la classe de neige pour les élèves de CM2 le 28 janvier



Incivilités au parc de Tolveville mi-janvier



La galette du Club Senior le dimanche 29 janvier



Oné goûter le samedi 21 janvier avec l'Espace Jeunes



Pose d'un puits devant le cimetière de Baillon par les Services techniques



Deux Asniérois, José Diaz et Jacques Letellier, reçoivent la médaille de bronze Jeunesse, Sports et Engagement Associatif



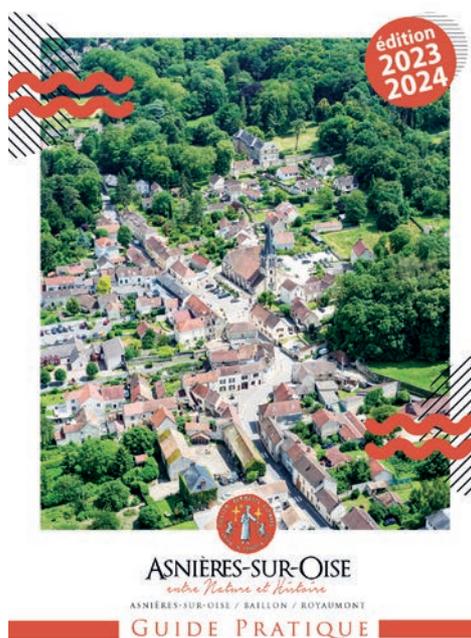
Aménagement du parking en face de la mairie par les Services techniques



Retrouvez encore plus de photos sur le site internet de la ville, rubrique Retour en images ou en scannant directement le code QR.



## Le nouveau guide pratique est arrivé !



L'équipe municipale a fait le choix de reconduire l'édition du guide pratique de la ville en format papier. Il vous est offert avec cet exemplaire de *L'Actu*.

Facilement consultable, vous pouvez le garder à portée de main ou de téléphone.

Ce guide facilite vos recherches : démarches administratives, services municipaux, professionnels de santé, associations, lieux à visiter ou encore liste des commerces implantés sur notre ville... Le service Communication, qui a travaillé à la rédaction de cet ouvrage, remercie l'ensemble des annonceurs qui ont contribué à son édition. Bonne découverte !



### 1<sup>er</sup> mars

Collecte de sang à Viarmes

### 12 mars

Vos élus à votre rencontre, place de l'Église, de 10 h à 12 h

### 12 mars

Troc plantes et graines au verger communal par Autour du verger

### 19 mars

Réunion de mécaniques anciennes sur le parking de Carrefour Market

### 26 mars

Puces des couturières à l'Espace Josette-Jourde par Cousu décousu

## ■ ■ Expressions directes

### Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal



En confiant la compétence culturelle aux Communautés de Communes, le législateur a reconnu l'ampleur des besoins de coordination et de financement nécessaires pour assurer des prestations de qualité.

Nous vous encourageons à visiter le portail culturel de la C3PF sur le site <https://carnellepays-de-france.fr> où vous trouverez le catalogue unique des bibliothèques en réseau et le calendrier des événements. En 2023 la C3PF lance un musée numérique itinérant nommé Micro-Folie. Dans les rues du village plusieurs boîtes à livres, animées par les

associations, sont à disposition des lecteurs. Bien que financée dans un contexte territorial, la culture se déploie dans un cadre beaucoup plus large, portée par les personnes qui la partagent et s'en nourrissent. A Royaumont, le festival automnal de musique et de danse, de renommée internationale, attire des spectateurs venant de toute l'île de France et des hauts de France, sans doute trop peu d'Asniérois. <https://www.royaumont.com> A 10 km, le village de Coye-la-Forêt, 3850 habitants seulement, réussit à programmer, chaque mois de Mai depuis 1982, plus d'une vingtaine de pièces de théâtre <https://www.festivaldetheatredecoye.com>. Plus près de nous, à Beaumont-sur-Oise, le Palace, cinéma des années 1930, géré par la C.C. du Haut Val d'Oise, classé monument historique, opérant dans la catégorie « Art & Essai » propose des activités de ciné-club

et des soirées « à la carte », en plus d'une sélection actualisée de films. <https://beaumontpalace.fr> Il nous semble nécessaire de donner un espace important à la culture, pas seulement aux spectacles, mais aussi au dialogue fécond qui peut et doit s'en suivre. Les structures nommées plus haut travaillent assidûment pour proposer des événements de grande valeur, à coûts très abordables à destination de tous les publics. Elles ont besoin de notre présence aux spectacles, de nos appréciations, de nos échanges. Enfin le café, sur la place peut redevenir un lieu convivial de partage d'émotion avant ou après un spectacle. Notre page Facebook est également à votre disposition. Dans l'idéal, son rôle serait de permettre de préparer de vraies rencontres.

### Bien faire et bien vivre sa ville : du bien-être pour tous Groupe majoritaire du conseil municipal



Annoncé lors de la cérémonie des vœux du maire le 8 janvier dernier, la commune sera habilitée et équipée pour gérer vos démarches d'obtention ou de renouvellement de carte nationale d'identité et de passeport. Répondre aux attentes de nos concitoyens,

les anticiper même, un engagement de la majorité municipale qui se concrétise.

Nous nous félicitons de l'habilitation consentie par la Préfecture à notre commune pour délivrer des documents d'identité. En effet très prochainement, la mairie

se verra équipée par les services de l'État de tout le matériel adéquat : ordinateur, scan et lecteur d'empreintes digitales. C'est là l'illustration d'une véritable stratégie de développement du service public voulue par la majorité municipale depuis le début de la mandature et souhaitée par nos électeurs. C'est aussi l'aboutissement d'un important travail de fond conduit par les agents municipaux notamment dans la parfaite maîtrise de nouvelles procédures et de nouveaux matériels. Remercions-les ici de leur implication. Rien n'aurait également été possible sans la dématérialisation préalable des démarches administratives grâce à l'acquisition d'équipements conséquents : ordinateurs, serveurs sécurisés, logiciels, etc. Ces nouvelles compétences et équipements, s'ils aident à gagner en efficacité, ont aussi permis de libérer du temps en faveur des Asniérois. Afin d'optimiser l'accueil de chacun, nous avons aussi

souhaité revisiter l'accueil à la Mairie. Pour exemples : des aménagements tels que l'entrée principale repeinte, la création de box individuels et la délimitation d'un espace d'attente. C'est dans ce même esprit qu'a été ouvert cet été le parking de la rue d'Aval-Eau. Voulu par l'équipe municipale, il répond à un triple objectif : permettre aux usagers de se garer en face de la mairie et aux riverains de stationner près de chez eux, fluidifier la circulation par la mise en double sens de la rue et enfin, faciliter l'accès aux commerces du centre-ville situés à quelques pas. Le prochain numéro de *L'Actu* reviendra sur les modalités pratiques des prises de rendez-vous concernant vos démarches auprès des services de l'état civil. Faciliter la vie des Asniérois ainsi que celle des habitants de la C3PF, favoriser une meilleure proximité avec les services de l'État... autant d'ambitions qui pour vous, s'expriment et s'affirment au quotidien.